N° 2020-25

Reçu le
29 JUIL. 2020
BPUP

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 23 juin 2020 à dix-huit heures trente à la salle des fêtes José Plomion, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 19 juin 2020 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHE, Nadine MERESSE, Rudy LEFRANCQ, Patricia PLOMION, Bernard DELERUYELLE, Marie-Ange BEAURAIN, Marie-Christine DELPORTE, Claude LEFEBVRE, Audrey ASSET, Claudy CUVELLIER, Louise MASSING, Jérôme LEGUAY, Caroline LEFLON, Samuel HONORE.
MEMBRE EXCUSE : Ø, ABSENTS : Ø, PROCURATIONS : Ø
SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Ange BEAURAIN

Enquête publique S.A.S Mc CAIN ALIMENTAIRE à HARNES (demande d'autorisation d'extension du plan d'épandage)

M. LEDHE donne la parole à M. Sylvain BELLETTRE, secrétaire de Mairie.

L'entreprise McCain, leader du marché des produits surgelés à base de pommes de terre, dispose de plusieurs usines de transformation de la pomme de terre en France. Son usine de Harnes, construite en 1981, est autorisée à produire quotidiennement 720 tonnes de frites et 41 tonnes de flocons.
Ces process de fabrication entraînent la production d'effluents plus ou moins chargés, traités sur la station d'épuration interne au site. Les boues déshydratées résultant de l'épuration des effluents sont valorisées en filière d'épandage agricole. Avec l'augmentation des capacités des lignes de fabrication de frites surgelées et la mise en service du digesteur, le volume des effluents produits augmente et donc la quantité de boues déshydratées également.
Le périmètre défini est aujourd'hui désuet et les surfaces mises à disposition insuffisantes.

Conformément à la réglementation, ce dossier constitue la demande d'autorisation de recycler les boues sur les parcelles de cette extension. Celle-ci concerne plus du double de la surface du périmètre d'épandage initial soit environ 118% d'augmentation.

Après présentation et discussion, Le conseil municipal donne un avis favorable au nouveau plan d'épandage de l'usine MC CAIN de HARNES à 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme et rendu exécutoire

Le Maire,

MAIRIE DE HARNES (P.-de-C.)

Didier LEDHE